

Compte-rendu du Conseil Municipal du mardi 24 avril 2018

Excusé : MOREL Nicolas

Absent : FLEURY Jacky

11/13 présents

MAYENNE COMMUNAUTE (Pacte solidarité)

Nous devons délibérer concernant le pacte de solidarité de MAYENNE COMMUNAUTE. Ce pacte nous engage pour la suite du mandat envers la solidarité entre nos communes mais surtout pour les subventions que MAYENNE COMMUNAUTE reverse aux communes bénéficiaires. Nous proposons de voter ce pacte s'appelant « Pacte Financier et Fiscal Solidaire 2017-2020 ».

Nous délibérons :

**Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 00**

MAYENNE COMMUNAUTE (Enveloppe libre)

Suite à ce pacte financier et solidaire, et en raison d'une renonciation du Conseil Départemental à faire participer les communautés de communes vis-à-vis de l'investissement pour la mise en place de la fibre optique, MAYENNE COMMUNAUTE souhaite rétribuer une enveloppe de près d'un million d'euros. Concernant notre commune, nous pourrions obtenir 26 570 € pour les travaux des vestiaires. C'est une bonne nouvelle et cette somme viendra s'ajouter aux 27 000 € du contrat de territoire.

Nous délibérons :

**Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 00**

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Nous n'avons pas reçu toutes les demandes mais votons tout de même les subventions ci-après :

- *Ecole –Coopérative : 400 €*
- *Tennis de table : 350 €*
- *Les P'tits Bazogéens : 200 €*
- *Les Tamalous : 200 €*
- *ADMR : 150 €*
- *AMI : 150 €*
- *CAUE : 68,60 €*
- *FOOT : 1000 €*

Nous délibérons :

**Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 00**

CIMETIERE

L'ancienne « formule budgétaire » prévoyait une répartition des recettes des concessions de cimetière de 2/3 pour le budget commune et 1/3 pour le budget CCAS. Il nous est demandé de tout mettre sur le budget « commune ».

Nous délibérons :

**Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 00**

VESTIAIRES

Nous devons valider les devis de l'étude de sol et de l'organisme de sécurité et de contrôle.

- Etude de sol : FOND OUEST
- Bureau de contrôle : SOCOTEC

Nous délibérons :

**Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 00**

Le permis de construire est en cours.

COMPTABILITE

Une décision modificative est proposée aux élus et sur demande du comptable payeur pour les variations de stocks de nos parcelles.

Nous délibérons :

**Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 00**

EMERAUDE III

Nous devons valider la pose et l'achat de 7 candélabres pour la résidence Emeraude III (10 425,15 € HT).

Nous délibérons :

**Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 00**

NUMEROTATION

M. GUILBERT nous demande de supprimer l'une de ses adresses administratives car il a deux adresses. Suppression du 6 rue des Charmilles et la seule adresse sera 10 rue de La Périère.

Nous délibérons :

**Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 00**

SALLE COMMUNALE

En raison de la vétusté des chaises de la salle communale nous proposons d'en acquérir 200. Le prix sera de 4 040 € HT soit 4 848 € TTC. Une chaise est mise en essai à la mairie. Les tests semblent concluants. Nous choisissons la couleur gris anthracite.

Nous délibérons :

**Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 00**

QUESTIONS DIVERSES

URBANISME

Il nous est proposé d'acheter les bâtiments du centre-bourg. Nous ferons établir une estimation par le biais d'un notaire. A suivre...

FACEBOOK

Un compte Facebook devrait voir le jour prochainement. Ce compte sera une page d'informations et non d'échanges.

Prochain conseil le mardi 22 mai 2018